

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

OIC/35-CFM/2008/FINAL-REP

**RAPPORT FINAL  
DE LA 35<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES  
DES AFFAIRES ETRANGERES**

*(Session de la prospérité et du développement)*

**KAMPALA, REPUBLIQUE D'OUGANDA,  
14-16 JOUMADA AL-THANI 1429 H  
(18-20 JUIN 2008)**

**RAPPORT FINAL  
DE LA TRENTE CINQUIEME SESSION  
DU CONSEIL DES MINISTRES  
DES AFFAIRES ETRANGERES**

**(Session de la prospérité et du développement)**

**KAMPALA, REPUBLIQUE D'OUGANDA,  
14-16 JOUMADA AL-THANI 1429 H  
(18-20 JUIN 2008)**

- 1- A l'aimable invitation du gouvernement de la République d'Ouganda, la trente cinquième session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (session de la prospérité et du développement) a tenu ses assises à Kampala, capitale de la République d'Ouganda, du 14 au 16 Jomada Al-Thani 1429 H (18-20 juin 2008).
- 2- La réunion s'est ouverte par la récitation de versets du Saint Coran.
- 3- La réunion a suivi le discours d'ouverture du Président de la République d'Ouganda, Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni. Le Président Museveni a insisté sur les impératifs d'unité, de dialogue et de coexistence pacifique. Il a également noté que les formes de diversité de la l'Oumma pourraient, si elles étaient convenablement exploitées et gérées, constituer une source de puissance. Evoquant les ressources considérables dont regorgent les pays membres de l'OIC, il a souligné l'importance du renforcement de la coopération intra-communautaire par le biais de la facilitation du commerce et de l'investissement. Il a, à cet égard, invité les investisseurs des Etats membres à tirer profit des ressources abondantes et des atouts naturels de l'Ouganda et à investir dans ce pays. Il a insisté en outre sur le fait que ce dont les pays en développement ont besoin, c'est de "commerce et non pas d'aide".
- 4- Tout en condamnant fermement le terrorisme, le Président Museveni a tenu à faire la distinction entre ce dernier et la lutte légitime pour la libération des peuples contre l'occupation étrangère. Il a également réitéré le soutien de principe de son gouvernement à la juste cause du peuple palestinien et plaidé en faveur du règlement pacifique des conflits.

- 5- Son Excellence M. Makhdoom Shah Mahmood Qureshi, Ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan et Président de la 34<sup>ème</sup> session du CMAE, a prononcé ensuite une allocution dans laquelle il a passé en revue les principales activités et les développements majeurs enregistrés au cours du mandat exercé par son pays avec, notamment, l'adoption de la charte révisée, la redynamisation de l'OCI, la réunion du Comité exécutif sur la situation en Palestine et les différents efforts déployés pour régler les conflits. Il a exprimé sa vive préoccupation devant la montée de l'islamophobie et a appelé à une action collective et concertée, ainsi qu'à la participation de l'Occident à la lutte contre ce phénomène.
- 6- Prenant la parole au cours de la cérémonie inaugurale, S.E. le Professeur Ekmeleddine Ihsanoglu, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, a commencé par remercier S.E. le Président de la République d'Ouganda Yoweri Kaguta Museveni, pour l'hospitalité accordée à la 35<sup>ème</sup> session et pour avoir accepté d'honorer la cérémonie d'ouverture de sa présence. Il a condamné les pratiques israéliennes illégales dans les territoires palestiniens, soulignant que de tels agissements constituent autant de violations flagrantes du droit international auxquelles la communauté internationale réagit par un silence total. Il a réitéré le soutien de l'OCI aux droits nationaux inaliénables du peuple palestinien. Il a ensuite indiqué que la réforme de l'OCI est maintenant en train de se frayer un chemin avec l'adoption de la Charte révisée, qui a marqué le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'Organisation. Il a ensuite invité les Etats membres à signer la Charte avec toute la diligence requise. Le Secrétaire général a également évoqué les efforts déployés pour donner plus de visibilité à l'Organisation et a constaté que l'OCI apparaissait désormais comme un acteur incontournable sur la scène internationale. Soulignant la nécessité de renforcer la coopération intra-OCI, il a qualifié le PAD de « cadre essentiel » pour promouvoir un développement économique et social durable et a fortement souligné l'engagement de l'OCI à lutter contre la pauvreté et à promouvoir la sécurité alimentaire et le développement agricole de ses Etats membres, mais aussi à combattre les campagnes de diffamation contre l'Islam et le fléau de l'islamophobie.
- 7- La réunion a ensuite élu à l'unanimité S.E. l'honorable Sam Kutesa, Ministre ougandais des Affaires étrangères, Président de la 35<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères. Elle a également approuvé la composition de son Bureau, qui se présente comme suit :

République islamique d'Iran	Vice président
République Arabe Syrienne	Vice président
Etat de Palestine	Vice-président
République islamique du Pakistan	Rapporteur

- 8- La réunion a entendu le discours de bienvenue de S.E. l'honorable Sam Kutesa, Ministre des Affaires étrangères de la République d'Ouganda, qui a souligné combien son pays est honoré d'abriter la toute première session du CMAE à être organisée après l'adoption de la Charte révisée. Il s'est félicité des réalisations accomplies par l'OCI dans le domaine de la paix et de la sécurité, tout en invitant l'Organisation à se concentrer à l'avenir sur l'œuvre de développement économique durable. Dans ce contexte, il a cité le PAD en tant que vecteur essentiel pour contribuer à la réalisation de ces objectifs.
- 9- Des allocutions ont été prononcées tour à tour par les représentants des trois groupes géographiques : le Ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran pour le groupe asiatique, le Ministre tchadien des Affaires étrangères pour le groupe africain et le Vice-Ministre syrien des Affaires étrangères pour le groupe arabe, qui ont adressé leurs remerciements à l'Ouganda pour l'hospitalité accordée à la Conférence. Ils ont également félicité le Ministre ougandais des Affaires étrangères pour son élection à la présidence de la 35<sup>ème</sup> session du Conseil et l'ont assuré de leur entière coopération.
- 10- Le Ministre sénégalais des Affaires étrangères, S.E. Cheikh Tidiane Gadio, a transmis à l'assemblée un message de S.E. Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal et du 11<sup>ème</sup> Sommet. Il a souligné que l'adoption de la nouvelle Charte va permettre à l'OCI de faire face aux défis auxquels la Oummah se trouve confrontée. Le Président Wade a également appelé à la mise en œuvre effective du PAD, et notamment du Programme spécial pour le développement de l'Afrique. Il a également souligné la nécessité de trouver des solutions au conflit du Moyen Orient et aux autres conflits qui affectent le monde musulman.
- 11- Au cours de la cérémonie inaugurale, Mme Olive Zaitoun Kigongo, Présidente de la Chambre nationale de Commerce et d'Industrie d'Ouganda et du Forum d'affaires de l'OCI, organisé à Kampala du 16 au 18 juin 2008, a présenté un compte rendu sommaire sur le Forum. Le Conseil a exprimé son appréciation au Gouvernement ougandais, ainsi qu'à l'OCI et à la CICI pour avoir organisé avec succès ce Forum, qui ne manquera pas de contribuer au renforcement des échanges commerciaux et à la promotion des investissements inter-OCI. Un tel Forum est de

nature à encourager les Etats membres à organiser à l'avenir des rencontres similaires.

- 12- Au cours de la discussion générale, qui s'est déroulée dans le cadre de la session plénière, les délégations ont pris la parole, mettant l'accent sur les différents problèmes qui continuent de préoccuper les Etats membres, ainsi que sur les questions qui touchent à leurs intérêts et au bien-être de leurs peuples.
- 13- Le Conseil a adopté le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires chargée de préparer la session actuelle, qui s'est tenue du 12 au 14 djoumadah alawwal 1429H (17-19 mai 2008) à Djeddah. Il a également adopté les projets d'ordre du jour et de programme de travail soumis par la réunion des hauts fonctionnaires, ainsi que les rapports de la Commission islamique des affaires économiques, sociales et culturelles.
- 14- Prenant appui sur le Communiqué final du 11<sup>ème</sup> Sommet, tenu en mars 2008, à Dakar, République du Sénégal, qui couvre un large éventail de questions concernant l'ensemble des Etats membres, le Conseil, discutant de ces questions et adoptant les différentes résolutions, a réaffirmé la position de l'OIC concernant, entre autres, les questions suivantes :
  - a- **La question de la Palestine et la ville d'Al Qods-al Charif et le conflit arabo-israélien :**
    - le Golan Syrien occupé,
    - la solidarité avec le Liban
  - b- **La mise en œuvre du Programme d'Action décennal de l'OIC,**
  - c- **La situation en Irak,**
  - d- **Le conflit du Jammu-et-Cachemire,**
  - e- **Le processus de paix entre l'Inde et le Pakistan,**
  - f- **La situation en Somalie,**
  - g- **La solidarité avec la République du Soudan,**
  - h- **La situation à Chypre,**
  - i- **L'agression de la République d'Arménie contre la République d'Azerbaïdjan,**
  - j- **La situation en Afghanistan,**
  - k- **La situation en Côte d'Ivoire,**
  - l- **L'assistance à l'Union des Comores,**
  - m- **La lutte contre le terrorisme international,**
  - n- **La lutte contre l'islamophobie et la conscience accrue des implications de ce fléau sur la paix et la sécurité dans le monde,**
  - o- **Le rejet des sanctions unilatérales américaines imposées à la République Arabe Syrienne,**

- p- Les sanctions économiques unilatérales imposées aux Etats membres,
  - q- L'impact négatif des sanctions économiques et financières sur le plein exercice des droits humains des peuples des pays ciblés,
  - r- Le droit de la Grande Jamahiriya arabe Libyenne populaire et socialiste à des compensations pour les pertes causées par l'agression militaire américaine de 1986,
  - s- La levée des sanctions imposées à la Grande Jamahiriya arabe Libyenne populaire et socialiste,
  - t- La Réforme des Nations Unies,
  - u- Les questions de désarmement,
  - v- La coopération de la République islamique d'Iran avec l'AIEA,
  - w- La sécurité et la solidarité entre les Etats membres,
  - x- La situation à la frontière entre Djibouti et l'Erythrée.
  - y- Les questions des communautés et minorités musulmanes,
  - z- Les affaires juridiques, administratives, culturelles, de l'information, économiques, scientifiques, technologiques, administratives et financières.
- 15- Concernant la nomination des Secrétaires généraux adjoints, la Conférence a décidé de renvoyer l'examen de ce point à la 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CMAE) et de demander au Secrétaire général de poursuivre ses consultations avec les Etats membres et leurs représentants permanents auprès de l'OCI en vue de parvenir à un consensus.
- 16- Le Conseil a salué la signature de la Charte de l'OCI durant la session par le Royaume d'Arabie Saoudite, l'Indonésie, le Royaume du Bahrein, le Bangladesh, la Turquie, la Tunisie, la Malaisie, le Niger et le Yémen.
- 17- Le Conseil a réitéré ses félicitations à S.E. le Professeur Ekmeleddin Ihsanoglu pour la décision de renouveler sa confiance en Son Excellence en lui accordant un second mandat de cinq ans en tant que Secrétaire général de l'OCI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il a rendu hommage à l'action du Secrétaire général au service de la réforme, de la promotion et du renforcement de l'efficacité de l'OCI aussi bien que de la consolidation du rôle vital que l'Organisation joue en tant que fer de lance de l'action islamique commune, et l'a encouragé à poursuivre ses efforts.
- 18- La Conférence a décidé de tenir la 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CMAE) en République Arabe Syrienne dans la seconde moitié du mois de mai 2009. Il a également pris note de la proposition formulée par le Tadjikistan d'abriter le 37<sup>ème</sup> CMAE à

Douchambé en 2010. Il a appuyé l'offre de la République du Kazakhstan d'accueillir la 38<sup>eme</sup> session du CMAE en 2011 à Astana.

- 19- Le Conseil a exprimé sa profonde appréciation au Ministre des Affaires étrangères et au peuple ougandais. Au nom de tous les participants, Son Excellence le Professeur Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, a également adressé un message de remerciement à Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République d'Ouganda, pour l'hospitalité accordée à la Conférence et pour les facilités dont les délégués ont bénéficié et qui ont largement contribué au succès de la 35<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

**Kampala - République d'Ouganda  
20 juin 2008**